

PETITE BIBLIOTHEQUE N° 18

LE CIMETIERE DE TERRE-CABADE
par Charles GASPARD

de l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne

suivi par

l'inventaire des tombes dignes d'intérêt dressé en décembre 1981
par Roger CAMBOULIVES

secrétaire général de l'Association des Toulousains de Toulouse

AVANT - PROPOS

Les lecteurs qui liront cette modeste plaquette seront surpris de ne pas y trouver les noms des grands disparus qui ont fait la gloire de TOULOUSE. Ceci a été fait volontairement.

L'édification du cimetière est très rarement évoquée lors des visites guidées, des comptes-rendus et des résumés, il est surtout question de la biographie des hommes célèbres inhumés en ce lieu.

Pour de nombreuses personnes, le cimetière est uniquement l'endroit où reposent des êtres chers qu'ils ont connus et aimés.

Parmi ces quelques lignes nous nous sommes efforcés de faire une étude descriptive sur la création du cimetière central de TOULOUSE "Terre-Cabade" en espérant que ce lieu représente le passé pour plusieurs générations, il a également toute une histoire allant de son origine à nos jours.

Une bonne connaissance de ce lieu que nous fréquentons pour des raisons familiales depuis plus de 60 ans a facilité ce travail.

1^{RE} PARTIE

CRÉATION.DU.CIMETIERE

PARAGRAPHE.1. . PLAN.A.

Il est admis que le cimetière "Terre-Cabade" fut ouvert en 1840. Le projet de créer un cimetière central date de 1824, les pompes funèbres signalent des tombes dès 1832, notamment celles qui portent les numéros 36 et 38.

Dans un avis du 28 Septembre 1832, le maire Monsieur J. VIGUERIE prévient les administrés que les oppositions au projet sur la création du cimetière de la ville, au-delà du canal, sur le coteau des Redoutes, seront reçues pendant 20 jours au secrétariat de la mairie.

Le 10 Novembre 1832, Monsieur DARNE propose à la ville de TOULOUSE un terrain de 6036 m² 63 au prix de 5304 frs 52, Monsieur DARNE se réservant une sépulture de 4 m².

Le préfet de la Haute-Garonne autorisera la ville à acquérir ce terrain, ainsi que celui de Madame DELEYMES, pour une superficie de 3101 m² 58 pour une valeur de 1635 frs 15, l'accord sera donné le 8 Novembre 1833.

Le terrain acquis à Monsieur St RAYMOND posera des problèmes. Celui-ci protestera mais la commission nommée par la mairie déclare: que le prix de 21.000 frs pour une surface de 3 hectares 98 centiares est jugé suffisant. L'accord sera donné le 25 Août 1834 pour l'acquisition à Monsieur NORMAND de 7609 m² 83 centiares pour une valeur de 4676 frs 91; il faut dire que les achats se succéderont nous en trouverons même en 1846.

Le 30 Juillet 1838, Monsieur CAPELLA entrepreneur, déposera une adjudication pour la construction du mur d'enceinte du nouveau cimetière

Toutefois, c'est le 28 Avril 1840 que le maire Monsieur A. PERPESSA décrète que les cimetières des catholiques de la rive droite du fleuve seront transférés au "quartier de Terre-Cabade".

Le 16 Juillet 1840 seront inaugurés les portiques néo-égyptiens qui ornent l'entrée du cimetière.

Nous supposons que ces deux évènements serviront de référence pour l'ouverture officielle du cimetière.

Il nous paraît intéressant de donner le nom des Paroisses qui disposèrent des parcelles de terrain de ce nouveau cimetière: St Sernin, La Dalbade, St Pierre, St Jérôme, St Aubin, St Etienne, Le Taur, St Expère, La Daurade et les Minimes.

Il faut préciser qu'un projet pour l'édification de deux autres cimetières était prévu : un à St Michel, l'autre aux Minimes, on voulait éviter un trop long parcours aux convois funèbres. Ce projet fut abandonné, notamment celui des Minimes, les limites de l'octroi ne le permettant pas. Il fut décidé d'agrandir le cimetière de "Terre-Cabade".

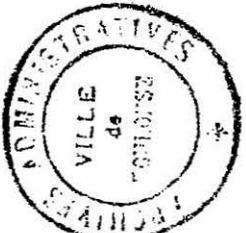
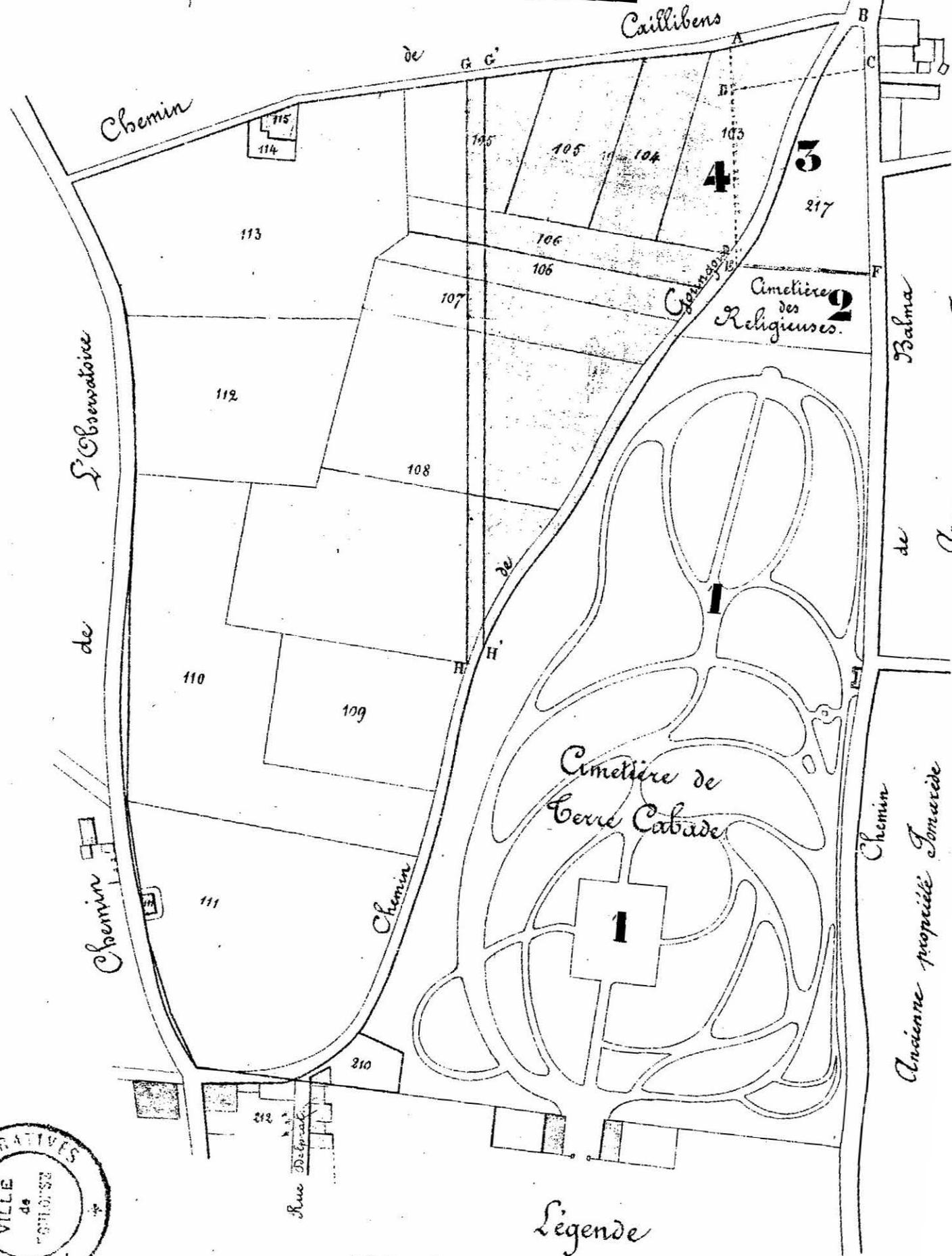
Au cours de la séance du conseil municipal du 12 Février 1870, Monsieur THERON pose deux questions qui nous paraissent pertinentes : dans la première, il signale que l'on établit des fosses funéraires les unes sur les autres sans respecter les distances légales..... La seconde question nous apporte une précision étonnante, Monsieur THERON ne comprend pas que depuis quelque temps on édifie des monuments funéraires pour recevoir les corps, il ajoute : "ce qui est contraire à la loi et à la salubrité publique", cela voudrait dire que le cimetière n'était prévu que pour des tombes.

L'adjoint au maire Monsieur PLANET le rassure en affirmant que la loi n'interdit nullement l'édification des tombeaux, quand aux émanations redoutées elles ne peuvent se produire, les tombeaux étant cimentés.



PLAN A

3



LE 2 AVRIL 1870

Légende

- ABC,D Terrain proposé pour la sépulture des Israélites.
- CDEF Terrain proposé pour la sépulture des Protestants
- AEHG Terrain proposé pour la sépulture des Catholiques.
- GGHH Chemin de Goungous divisé.

LE CARRÉ DES RELIGIEUSES

PARAGRAPHE. 2. - PLAN. A.

Le carré le plus mystérieux est bien celui des religieuses, il faut savoir qu'actuellement ce lieu est le seul dont les parcelles ne sont pas numérotées.

Il est l'unique enclos à conserver un mur d'enceinte et un portail d'entrée (il est vrai ouvert à tout vent). Ce carré d'environ 40 mètres de côté est divisé en parcelles, certaines sont entourées d'une petite grille et fermées par un portillon, hélas! le tout en très mauvais état.

Des tombeaux regroupent les corps d'une même communauté, nous pouvons lire : les religieuses réparatrices, les soeurs de la charité de St Etienne, Sainte Marie de St Sylve, les religieuses dominicaines de MONTEIL, les religieuses du Sacré-Coeur etc..... également une multitude de modestes tombes isolées et très émouvantes.

Monsieur le Conservateur du cimetière, les pompes funèbres, les autorités religieuses ne furent pas en mesure de nous renseigner.

Les religieuses de la plus ancienne communauté de TOULOUSE nous firent savoir que la première inhumation à leur connaissance date du 2 Mars 1870, elles nous précisent qu'une religieuse de leur congrégation décédée en 1855 fut inhumée au cimetière des Augustins n'ayant pas d'autre lieu de sépulture à cette époque. Cependant nos recherches personnelles permirent de retrouver des tombes datant de 1865.

C'est aux archives municipales que nous trouvons l'origine de la création de ce carré.

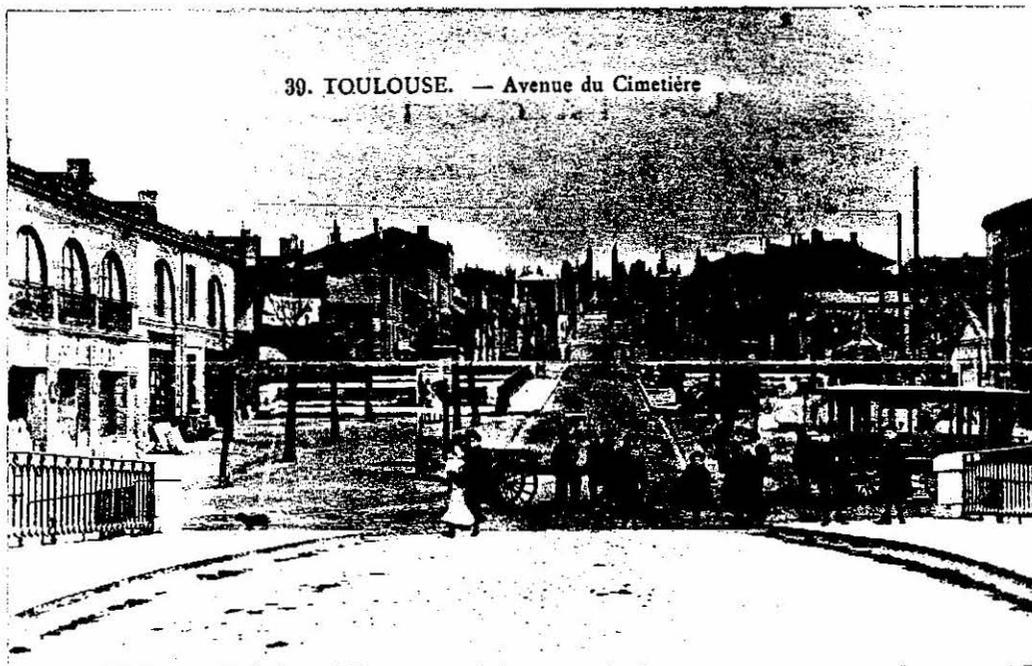
A la séance du conseil municipal du 11 Juillet 1859 Monsieur GAZE au nom de la commission chargée de l'examen des propositions fait savoir "suite aux lettres datées du 26 et 28 Avril et du 26 Mai 1859 que le conseil municipal a reçu une proposition de Madame DE MARC-CARTY supérieure du monastère des religieuses de la Visitation (I).

(I) - Madame de MARC-CARTY ne peut être qu'une descendante de la famille des MARC-CARTY qui furent momentanément les propriétaires de l'hôtel d'ESPIE.

Cette dernière propose pour l'agrandissement du cimetière "Terre-Cabade", la cession gratuite d'un terrain de 2845 m² de superficie, ce terrain provient d'une acquisition faite à Madame PLANTIE.

Il sera divisé en deux parties : une servira au prolongement de l'allée traversant le cimetière, l'autre partie située à droite du cimetière, environ 1300 m², sera concédée à Madame DE MARC-CARTY pour être affectée à la sépulture des personnes appartenant aux communautés des religieuses de la rive droite de la Garonne (2)

La clôture sera aux frais de Madame la Supérieure, elle devra être identique au mur qui entoure le cimetière. Il faut constater que cette clause fut respectée.



(2) - Ce détail nous paraît important, Madame DE MARC-CARTY a fait don de ce terrain et en accord avec la municipalité, il devra servir de sépulture à toutes les communautés des religieuses de la rive droite.

PREMIER - AGRANDISSEMENT

DU . CIMETIERE

TRANSFERT . DES . CIMETIERES

DE . LA RUE . DU . BÉARNAIS

PARAGRAPHE.3. PLAN.A.

Qu'il nous soit permis d'évoquer brièvement les sépultures pour les israélites (1), leur quartier de résidence se situait dans le secteur de l'actuelle Place des Carmes, le cimetière était hors des murs de la ville, près du château Narbonnais jusqu'en 1281, ensuite Place Montouliou. Lors des travaux effectués au XVIIIème siècle il fut retrouvé des vestiges. Il faut se souvenir que seulement en 1789 fut admise une présence juive à TOULOUSE. C'est en 1812 que la communauté juive fondera ses statuts et élira ses représentants.

En 1816 les israélites réclameront un vrai cimetière en remplacement du carré qui leur était dévolu dans le cimetière de la rue du Béarnais.

Pour les protestants (2) il est supposé que le premier cimetière se situait au faubourg St Michel vers 1562.

On est plus affirmatif sur le lieu de sépulture des réformés à CASTANET. Le massacre de la St Barthélémy eut lieu dans la nuit du 23 au 24 Août à PARIS. Pour TOULOUSE les conséquences furent plus tardives, dans la nuit du 3 au 4 Octobre 1572 furent massacrées et enterrées 140 personnes à CASTANET.

Bien plus tard, le 6 Juillet 1680, une décision capitulaire fit établir un cimetière protestant hors de la porte Matabiau.

(1) - Toulouse juifs et protestants.

(2) - Cimetière protestants : extrait des annales du Midi tome 81 N°94. Bibliothèque municipale de TOULOUSE.

L'ouverture du cimetière réservé aux protestants et aux israélites de la rue du Béarnais aura lieu au début du XIXème siècle, ce qui permettra d'y ensevelir des Britanniques "protestants" tués à la bataille du 10^e Avril 1814.

Dans un relevé du 10 Février 1859, sur 96 sépultures recensées on dénombre 29 noms anglais. Ces tombes britanniques furent regroupées lors du transfert du cimetière du Béarnais à "Terre-Cabade". Des anciens Toulousains appelaient ce carré, situé dans l'ancien enclos protestant "le cimetière des Anglais". Il est admis que les restes du lieutenant colonel britannique FORBES, tué le 10 Avril 1814 dans le parc du "Petit Gragnague" furent transférés à "Terre-Cabade".

Un détail méconnu de nombreux Toulousains, des protestants britanniques tués à la bataille du 10 Avril 1814 furent ensevelis Place de l'Ormeau (quartier de Montaudran).

Après ce bref rappel sur les communautés israélites et protestantes nous allons évoquer le transfert des cimetières de la rue du Béarnais (plan n° B) au cimetière "Terre-Cabade".

Il faut dire que depuis l'ouverture du nouveau cimetière central en 1840 à "Terre-Cabade", les plaintes affluaient auprès des autorités municipales; le 21 Juillet 1849 c'est le commandant du génie qui trouve que la proximité des cimetières de la rue du Béarnais nuit à la salubrité de la nouvelle caserne de l'artillerie, une autre protestation est faite le 16 Novembre 1857 et une pétition le 16 Avril 1858 déposée par les habitants des quartiers Lancefoc, faubourg St Pierre, boulevard Lascrosses, rue du Béarnais; cette dernière pétition réclamait une enquête d'urgence, les habitants furent entendus et l'enquête fut ouverte.

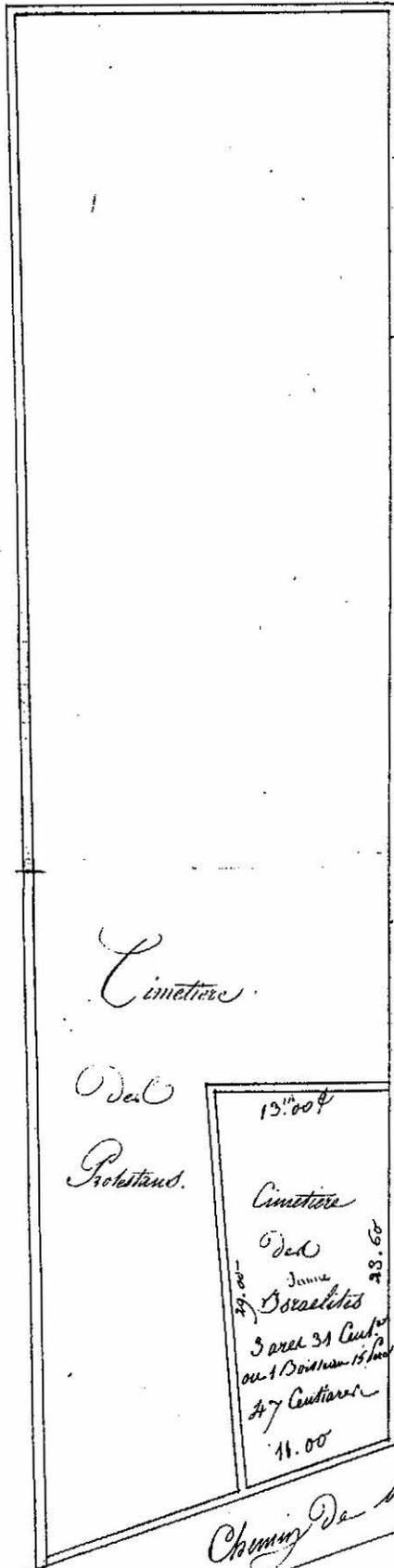
Le 12 Juillet 1859 dans le rapport remis à Monsieur le maire, l'architecte de la ville Monsieur VITRY conclut : le déplacement des deux cimetières ne s'impose pas. D'ailleurs en 1864 la municipalité se refuse une nouvelle fois au transfert. Il faudra arriver à la séance du 26 Avril 1869 du conseil municipal où Monsieur ASTIE, membre de la commission, fera un rapport concernant l'agrandissement et l'établissement des cimetières israélites et protestants à "Terre-Cabade".

Il signale que la place occupée par les deux cimetières rue du Béarnais sera nécessaire lors du prolongement du Boulevard Lascrosses, il fait également savoir que ces lieux de sépultures sont dans une situation de voisinage contraire à la loi.

PLAN B

Coubant

Sevant



Eure Sabouable

Du St Segui

Logi Place Honnig.

← 11.00:.... →

3 area 33 Cuth
ou 3 Boisland

13.00

Deil
Protestant.

Cimetiere

Ded

Jame

Israelites

3 area 31 Cuth

ou 1 Boisland 15.00

47 Cuthare

11.00

23.60

total 38.00

47.00

← 11.00:.... →

Chemin De Biarnail

Le Maire
Delaville Delouroye Le N.
8^{me} 1814.

Le Maire
Laméac ad

"L'article du 23 Plairial AN 12 prévoit une distance de 35 mètres en ville et de 100 mètres en campagne pour les maisons d'habitations par rapport aux cimetières".

Le 6 Juin 1870 dans la séance du conseil municipal, Monsieur le maire est invité à poursuivre son action pour obtenir la surface nécessaire en vue de l'agrandissement du cimetière de "Terre-Cabade" (suivant la ligne BF - GH du plan A).

Il est entendu qu'une surface de 15 ares 60 centiares sera réservée au cimetière israélite et une surface de 63 ares 65 centiares sera réservée au cimetière protestant.

Le 2 Février 1872, Monsieur COUSIN adjoint au maire, fait adopter son rapport et approuver le cahier des charges dressé les 6 et 7 Juin 1871 par Monsieur l'architecte DE FITTE. Il est prévu une dépense de 24850 frs pour l'édification du mur d'enceinte et 27057 frs 50 pour l'achat des terrains, cette dernière somme est jugée bien suffisante.....

Lors de la séance du conseil municipal du 23 Décembre 1875 nous connaissons la dépense, elle s'est élevée à 86283 frs 17.

L'avis du 29 Avril 1874 (planche annexée n°1) nous donne la liste des propriétaires concernés, en leur rappelant que l'expropriation est devenue légale.

Par un arrêt rendu public le 26 Juin 1878, Monsieur le maire H. BELLOT, avise la population qu'à la date du 1er Juillet 1878, toute inhumation sera interdite dans les cimetières de la rue du Béarnais.

Plusieurs monuments funéraires furent transportés dans les nouveaux cimetières. Ceux des familles protestantes: COURTOIS, PEYRE (les plus imposants) et bien d'autres....Il est regrettable toutefois que des nombreux monuments se dégradent au fil des jours.

Les caveaux des israélites sont plus modestes mais aussi émouvants, les familles ISAAC, NATHOUM, ZARA etc....

Deux faits nous surprennent : à la séance du conseil municipal le 8 Janvier 1884, Monsieur BOYER, adjoint au maire, fait approuver un crédit de 600 frs pour la démolition des murs séparant les cimetières israélites et protestants du cimetière catholique. Il ajoute: " La société civile ne doit pas se préoccuper des divisions qui classent les citoyens d'après leurs convictions religieuses".

Ce plaidoyer nous étonne 100 ans après la Révolution de 1789.

Dans l'avis du 22 Août 1884 (planche annexée n°2) il faut constater que 6 ans après les consignes n'ont pas été suivies.

EXECUTION

DE LA LOI DU 3 MAI 1841

Sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.



Le Maire de Toulouse, commandeur de la Légion-d'Honneur, a l'honneur de prévenir les habitants qu'un décret du Président de la République, en date du 7 avril dernier, a déclaré d'utilité publique : 1° l'agrandissement du cimetière de Terre-Cabade et la translation dans ce lieu de sépulture des cimetières des Juifs et des Protestants ; 2° le déplacement du chemin rural dit de Goungous et son remplacement par une nouvelle voie.

L'exécution de ce projet rend nécessaire l'acquisition de dix parcelles de terrain d'une contenance totale de 5 hectares 24 ares 44 centiares, appartenant aux dames veuve Fenot, Jeanne-Catherine Bellec née Barat, Jeanne-Marie Pigny née Barat, au sieur Guiraud Plantier, aux dames Marie Plantier veuve du sieur Jean Bayssac, Marie Sandrané épouse du sieur Cize Laporte, Marguerite Sandrané épouse du sieur Clément Castaing, aux sieurs Jean Dessales, Marc-Antoine Capoul neveu, Jean Capoul et aux dames Catherine Capoul veuve du sieur Pougés et Justine Castan.

Conformément à l'art. 5 de la loi du 3 mai 1841 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, le plan parcellaire de immeubles indicatif des noms des propriétaires tels qu'ils sont inscrits ci-dessus et sur la matrice des rôles, est déposé à la Mairie (bureaux de la 1^{re} Division), où il restera pendant huit jours, à partir du 4 mai prochain.

Tous intéressés pourront en prendre connaissance, chaque jour depuis une heure après midi jusqu'à quatre heures.

Fait à Toulouse, au Capitole, le 29 Avril 1874.

Le Maire,

PLANCHE. I. V^{te} TOUSSAINT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Toulouse.

(1^{re} DIVISION)

PROLONGEMENT

DU

BOULEVARD LASCROSSES

*Réunion à la Voie Publique d'une Partie
de l'ancien cimetière des Protestants.*

AVIS

Les travaux à exécuter pour le prolongement du boulevard Lascrosses rendent nécessaire l'incorporation, à ce boulevard, d'une partie de l'ancien cimetière des Protestants; et, par suite, le transfert, au cimetière de Terre-Cabade, d'un certain nombre de concessions qui se trouvent dans cette partie de cimetière.

Ces concessions ont été accordées aux personnes dont les noms suivent : Averell-Hil, Chevin (D^{me}), Courtois Armand, pour son ami Georges Oglé-Jacob, Courtois Armand, pour son ami Camels de Lestie, Cornu veuve Barrau et Demoiselle Brunet, Donald-Cameron, Esquié Jean-Marie, Gratz (de), Levis de Bedford, Paula (Comtesse de) née Fortescue, Sar, veuve Terrière, née Faubadin, Tester, Tontz, Rivaux (D^{me}), Barbery, Severin et Chasamin.

En conséquence, les titulaires actuels des concessions qui doivent être transférées, sont invités à faire procéder à ce transfert dans un délai de un mois.

Ils sont prévenus que, passé ce délai, il sera procédé à cette opération par les soins de la Ville, tous leurs droits étant réservés.

Fait au Capitole, à Toulouse, le 22 Août 1884.

Le Maire,

J. SIRVEN

PLANCHE.?

VICTIMES . DES . INONDATIONS

DU - 23 - JUIN - 1875

PARAGRAPHE . 4 . PLAN . A .

Après avoir franchi la porte Caillibens, près de l'avenue de la Gloire, derrière l'imposant monument de la famille COURTOIS, s'étend une plate-bande de 50 mètres de long environ sur 2 mètres 50 de large toute entourée de fusains. C'est en ce lieu que furent ensevelies les victimes des inondations du 23 Juin 1875. Nous avons souvenance d'une plaque commémorative qui rappelait ce terrible épisode, elle a disparu depuis longtemps. Nous avons retrouvé deux stèles (I) de 60 centimètres de hauteur, très érodées, sur une on arrive à déchiffrer ces quelques mots: "Eulalie" le nom de famille est illisible, au bas, victime de l'inondation.

Dans la séance du conseil municipal du 8 Août 1884, Monsieur COURTOIS de VICOSE, adjoint au maire, rappelle: 400 personnes furent ensevelies dans la fosse commune de "Terre-Cabade". Le conseil municipal nomme une commission composée de Monsieur COURTOIS de VICOSE, Monsieur LABEDA et de Monsieur DENIAUX. Cette commission est chargée de créer un projet pour l'élévation d'un monument commémoratif afin qu'il soit terminé le 23 Juin 1885 jour du 10ème anniversaire de l'inondation.

Le projet fut réellement lancé, une lettre des "Marbreries Toulousaines" du 19 Décembre 1884 donne les détails suivants:

1) - Un marbre blanc où devront figurer en relief les armes de TOULOUSE, prix 3.000 frs.

2) - Un socle de statue également en marbre blanc, prix 3.400 frs, le tout rendu sur place.

Dans la séance du conseil municipal du 2 Juin 1885, Monsieur COURTOIS de VICOSE s'étonne que rien ne soit fait alors que la date du 10ème anniversaire est toute proche. Il propose à Monsieur le maire de résoudre définitivement cette question et de vouloir poser la première pierre. Le maire, Monsieur SIRVEN, s'occupera activement de ce projet.....

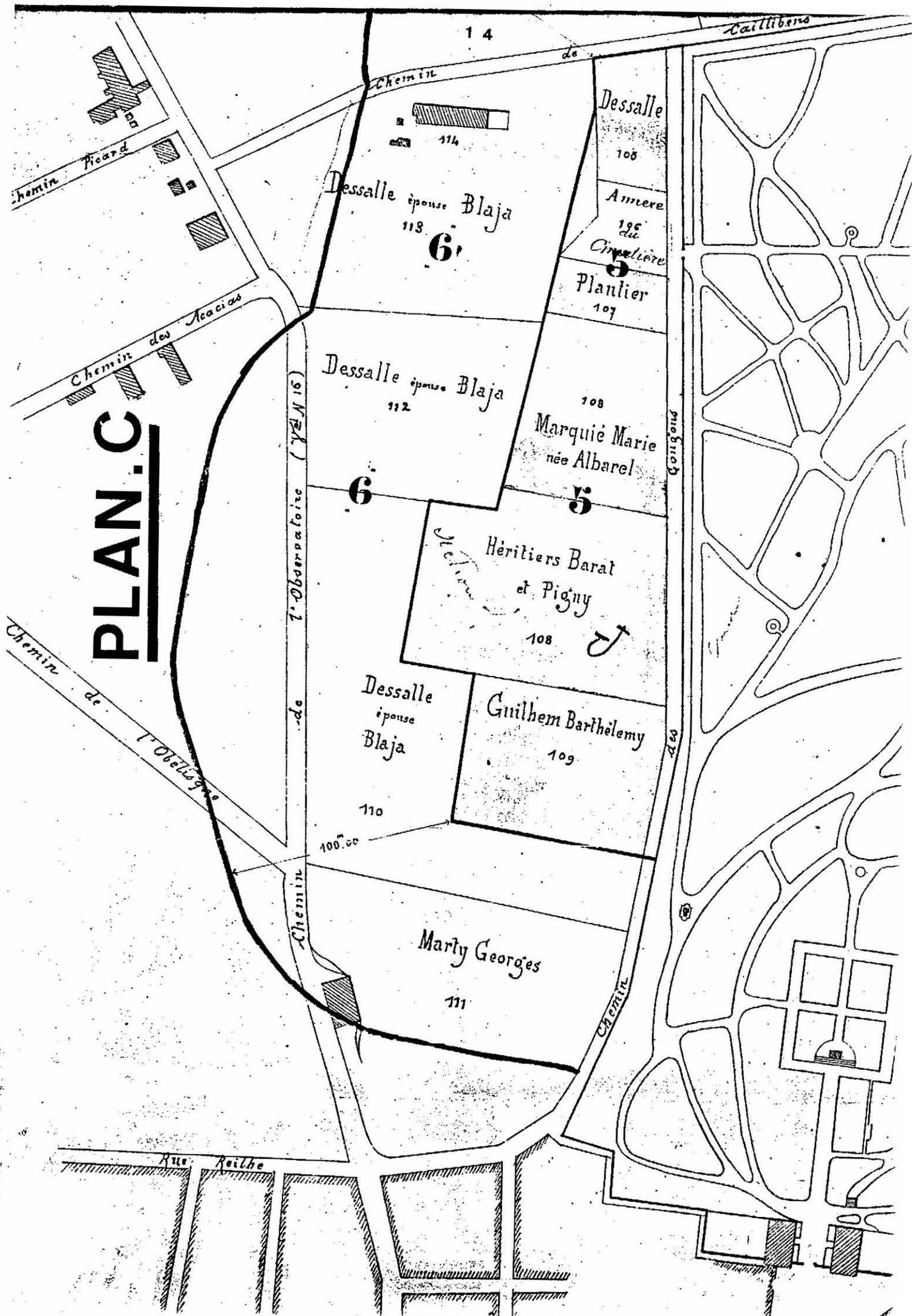
En recherchant dans les séances des conseils municipaux postérieurs à 1885 y compris 1895, date du 20ème anniversaire de l'inondation, il nous a été impossible de retrouver la trace de ce monument.

(I) -- Ne pourrait-on mettre à l'abri de l'érosion ces deux vestiges en souvenir de ce tragique évènement.



Le Pont de Pierre et la Garonne au 19^e siècle

PLAN.C



2^{EM} PARTIE

DEUXIEME . AGRANDISSEMENT

DU . CIMETIERE

PARAGRAPHE.5. . PLAN.C.

Le 24 Août 1888 lors de la séance du conseil municipal, le maire Monsieur C.OURNAC, informe l'assemblée d'un projet pour l'agrandissement du cimetière, côté chemin des Gongous, celui-ci devant être supprimé. Jusqu'à ce jour on avait hésité à soumettre ce projet en raison des propositions de vente des terrains jugées excessives. Monsieur le docteur AUDIGUIER au nom des héritiers BARAT et PIGNY avait déjà fait une offre de vente de 1000 m2 au prix de 3 frs. 50 le m2, payable en 3 annuités avec 5% d'intérêt; cette proposition est adoptée, toutefois il est demandé aux autorités supérieures d'intervenir pour obtenir un décret d'utilité publique autorisant l'expropriation des parcelles n° 107 - 109 appartenant à Madame DESSALLE, à Monsieur PLANTIE et à Monsieur GUILHEM Barthélémy.

Par un avis de la mairie du 24 Octobre 1888 les administrés sont prévenus que le préfet a donné son accord le 30 Septembre dernier pour

1) - L'agrandissement du cimetière de "Terre-Cabade", côté chemin des Gongous.

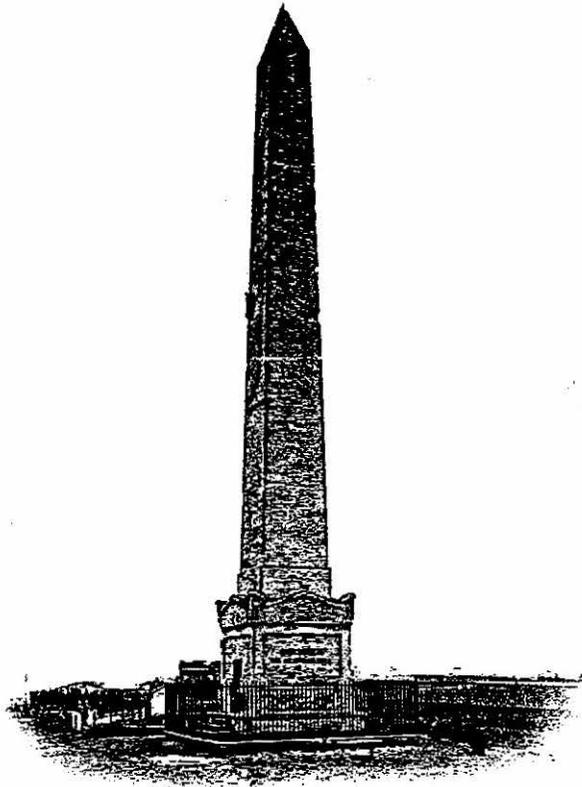
2) - La suppression du chemin des Gongous, il est donné 15 jours à la population toulousaine pour prendre connaissance du projet.

A la séance du 8 Mars 1889 l'adjoint au maire Monsieur GOUJAT donne lecture de l'offre faite par Madame MARQUIE pour l'achat d'une surface de 5690 m2 et de Monsieur PLANTIER pour une surface de 3900 m2

Les conditions de vente de ces terrains seront les mêmes que celle pratiquées avec Monsieur AUDIGUIER. Il y aura également une proposition de vente de terrain de Monsieur MARTY, parcelle III du plan cadastral, au prix de 3 frs le m2. Les conditions sont toutes acceptées par le conseil municipal.

Il nous paraît utile de signaler sur un plan de 1889 figurent sur le côté opposé du chemin Caillabens, les parcelles I20 et I21 qui longent le chemin de Soupetard, elles appartiennent à Monsieur Jean TIMBAL, ces parcelles sont prévues pour le futur cimetière de "Salonique" appelé aussi "nouveau cimetière".

Il ne faut pas s'étonner de retrouver des numéros identiques pour les parcelles sur le plan cadastral; ceci est dû au fait que lors des achats des terrains pour le premier agrandissement du cimetière, certaines parcelles furent morcelées.



TOULOUSE. — Colonne de la Bataille du 10 Avril 1814

TROISIEME - AGRANDISSEMENT

DU - CIMETIERE

ET - AMENAGEMENT - DEFINITIF

PARAGRAPHE. 6. PLAN. C.

Le 15 Avril 1896 Monsieur BARAT rapporteur de la commission fait dresser un avant projet qui prévoit:

- 1°) - Le déplacement du chemin rural des Gongous.
- 2°) - La démolition de l'ancien chemin longeant le cimetière.
- 3°) - L'achat des terrains d'une superficie de 38210 m2 appartenant à la dame DESSALLE épouse BLAJA.

Le couple BLAJA demande 4 frs 50 du m2 et 4000 frs pour un immeuble leur appartenant. La commission refuse ces prix jugés trop élevés, attendu que la ville a acquis d'autres terrains à 3 frs 50 le m2, l'immeuble proposé à 4000 frs étant complètement vétuste.

A la séance du conseil municipal du 28 Décembre 1896, nous apprenons qu'après de longs pourparlers et l'intervention de la commission, les époux BLAJA ont accepté la vente de leur terrain à 3 frs 50 le m2; l'immeuble sera payé à forfait 2265 frs, la ville aura la facilité de se libérer de ces deux achats en 5 annuités.

Pour terminer sur l'édification de ce cimetière, il nous faut parler de la Chapelle, actuellement le dépositaire.

A la séance du 2 Décembre 1882, l'adjoint au maire Monsieur GOUJAT demande un crédit de 1750 frs pour la construction de 12 tiroirs (nom donné aux casiers où l'on dépose les corps avant de leur trouver une sépulture adéquate). Il signale que dans cette Chapelle, située à l'entrée du cimetière, il y a 7 corps déposés dont l'un depuis 1874, il ajoute: personne ne s'en préoccupe.

Nous pouvons dire qu'une chambre mortuaire fut établie au début de la construction du cimetière, puisque nous trouvons une adjudication du 14 Novembre 1845 pour des réparations, une lettre du 17 Janvier 1848 reconnaît que les réparations ont bien été effectuées. Actuellement le cimetière dispose de 40 casiers.

Quelques mots sur le chemin des Gongous évoqué plusieurs fois dans notre exposé. L'étymologie est inconnue, il est antérieur au XVIème siècle vers 1840 il aboutit au coin de l'actuelle avenue de la Gloire (plan A), il est déplacé vers 1874 et aboutit au chemin Caillabens (plan C), il sera pour ainsi dire rendu inexistant vers 1893 lors de l'agrandissement définitif du cimetière. Une consolation, toutefois on l'appelera "rue" et non "chemin".

Nous terminerons notre résumé par l'évocation du cimetière allemand il n'existe plus de nos jours, c'était une suite de tombes très modestes surmontées de croix de bois, il longeait le mur d'enceinte de l'avenue de la Colonne.

Combien de fois a-t-on dit que les guerres étaient une absurdité! quand nous pouvons voir à quelques mètres de ce cimetière allemand on trouve le monument du "Souvenir Français" inauguré le 13 Novembre 1904 (Section 5 - Division 16).

Charles GASPARD

1989

SOURCES

Les documents et les plans cités proviennent des archives municipales de Toulouse et des archives départementales de la Haute-Garonne.

Nous tenons à leur exprimer nos remerciements pour les documents fournis.

TABLE DES MATIERES

1^{RE} PARTIE - PLAN.A.

PARAGRAPHE I - Création du cimetière.

PARAGRAPHE II - Le carré des religieuses.

PARAGRAPHE III - 1er Agrandissement du cimetière.
Transfert des cimetières de la Rue du Béarnais.

PARAGRAPHE IV - Victimes des inondations du 23 Juin 1875.

2^{EM} PARTIE - PLAN.C.

PARAGRAPHE V - 2ème Agrandissement du cimetière.

PARAGRAPHE VI - 3ème Agrandissement du cimetière
et aménagement définitif.

SEPULTURES DU CIMETIERE DE TERRE-CABADE

.....

dont la conservation présente un intérêt d'art ou d'histoire relevées par les "Touloisains de Toulouse" au cours de deux visites (1)

(1).- les chiffres après chaque sépulture désignent la section et la division dans le cimetière.-

Griffoul-Dorval (2-6) - (1728-1861).

Sans doute le meilleur sculpteur toulousain de la première partie du XIX^e siècle. On lui doit la statue de Fiquet, le groupe en terre cuite de la Mise au tombeau aujourd'hui dans l'église de Ste-Maries-des-Anges, la statue du général Compans à Salles-du-Salat, divers bustes de la Salle des Illustres. Il contribua à rénover l'enseignement de l'Ecole des Beaux-Arts et forma des élèves dont trois : Moulive, Falguière et Barthélémy, obtinrent le Prix de Rome.

Maurice Magre (4-7c) - (1877-1941).

Excellent poète, fondateur du groupe de "l'Effort" (1896), prosateur lyrique, défenseur ardent de l'Occitanie, illustrateur magnifique de la grande geste de la Croisade contre le Midi, célèbre, internationalement, par ses ouvrages sur l'esotérisme.

Son frère André Magre (1873-1949), Grand Officier de la Légion d'Honneur, Conseiller d'Etat, et Secrétaire Général de la Présidence de la République, poète également et collaborateur de Maurice en ses débuts ; et son père, Genty Magre (18...-1926), Sous-Préfet de Villefranche-de-Lauragais.

Henri Ramet (6-1) - (1859-1941).

Premier Président de la Cour d'Appel de Toulouse, auteur d'une substantielle et consciencieuse "histoire de Toulouse" (1935), ainsi que du "Capitole et Parlement de Toulouse" (1926).

Bertrand Lavigne (6-5).

Maire adjoint de Toulouse (1881 à 1884), auteur d'une "histoire de Toulouse", d'une "histoire de Blagnac" et de l'"histoire de l'insurrection royaliste de l'an VII".

Ducis (6-13) Pierre (1866-1945), artiste du Théâtre du Capitole,
et Jeanne, fille d'un directeur de théâtre (1879-1958),

gérants des Casinos de Nice et de Menton, propriétaires du Casino d'Enghien, fondateurs de la "pouponnière Jeanne Ducis" ("Le Berceau"), route de Labège, et de la maison de retraite "Pierre Ducis", au château de Casselardit.

Rémi Sans (6-7).

Directeur de "la Dépêche", en 1878, homme d'affaires de grande valeur ("le commerce fait homme", disait-on de lui), il a élevé le journal au rang de premier de province, l'a installé rue Bayard, le dotant, tout à la fois, d'un matériel moderne et de rédacteurs de haute qualité : Arthur Huc et Maurice Sarraut.

Louis Deffès (5-4 bis) - (1819-1899)

Compositeur de musique, Grand Prix de Rome (1847), directeur du conservatoire de Toulouse (1883), membre de l'institut, auteur de plusieurs opéras, et de la musique de la "Toulousaino", chantée pour la première fois, le 30 avril 1845, au Théâtre du Capitole, par Vernet.

Cimetière Allemand (5-24).

Il aligne l'impressionnante perspective de ses croix, dans une longue et étroite bande de terrain, le long du mur d'enceinte, entre les portes du "Chat noir" et de "Caillibens".

Monument du Souvenir Français (5-15).

Elevé à la mémoire des morts pour la Patrie de la garnison de Toulouse, dont les tombes l'entourent, ainsi que celles du Général Collet, Chef des escadrons Tcherkess, Pionnier de la France au Levant, décédé en 1945, et du Colonel Rémy, décédé en 1955. Le "Souvenir Français", fondé en 1887, se dévoue noblement à l'entretien des tombes des militaires victimes des guerres.

Aristide Bergès (5-23) - (1835-1904)

Ariégeois d'origine, papetier à Lancey (Isère); il créa les "conduites forcées" pour l'alimentation de ses turbines hydrauliques (1867), puis appliqua, le premier, l'énergie des hautes chutes ainsi captée à une dynamo de Gramme, produisant de l'électricité, devenant le "Père de la Houille Blanche" (vocabulaire qu'il avait imaginé lui-même). L'imposant monument, en forme de temple antique ruiné, est de Chiattonne, de Lugano. On y voit un bas-relief de l'usine de Lancey.

Théodore Ozenne (5-21) - (1814-1895).

Banquier toulousain, Mainteneur des Jeux Floraux, il acquit l'hôtel d'Assézat (1893) et le légua à la ville pour les Sociétés Savantes (1895), qui l'occupèrent en 1898, après restauration dirigée par Antonin Deloume, Doyen de la Faculté de Droit, exécuteur testamentaire.

Famille Tivollier (3-11).

Importante affaire commerciale toulousaine, qui débuta par un café-restaurant, 60, rue Gambetta (angle St-Rome). Tivollier créa l'industrie des pâtés de foie gras truffés, en 1859. Il transféra son affaire rue d'Alsace-Lorraine, 31 et 33 (angle Baour-Lormian), vers 1870, lui adjoignant un hôtel ; puis, rue de Metz, vers 1900, fusionnant avec le Grand-Hôtel. Les Tivollier possédaient également le château de Castelnaud-d'Estrètefonds.

Famille de Narbonne-Lara (3-10).

Très ancienne et importante famille méridionale, alliance des Vicomtes de Narbonne et des Lara d'Espagne, descendants, eux-mêmes, des Comtes de Castille, qui commandaient, en ce pays, avant les rois. La branche de Toulouse est celle des Barons de Talairan, Vicomtes de Saint-Girons et de Couserans. Elle posséda le château de Purpan, par mariage de Joseph de Narbonne-Lara, en 1820, avec Madeleine Dubarry d'Hargicourt, petite-nièce des "demoiselles", et y reçut Jasmin, en 1846.

Tombes des victimes de l'inondation de 1875 (3-11).

C'est une longue platebande, qui commence près de la porte de la Gloire, dépourvue de l'inscription qu'elle portait jadis, et où subsistent encore deux croix de pierre très usées.

Paulilhac (3-11).

Monsieur PAULIHAC, gendre de Joseph Bardou, le fondateur des usines de papier à cigarettes Job de Perpignan (1839), implanta l'affaire à Toulouse (72, boulevard de Strasbourg et rue Claire-Paulilhac). Augmentée de la production du tabac, et de l'usine des Sept-Deniers, la Maison Job se place en tête de l'économie toulousaine.

Courtois (3-11).

Les Courtois sont huit fois Capitouls, de 1529 à 1641 ; quatre fois membres du Parlement, de 1600 à 1766. La Banque Courtois, la plus ancienne de Toulouse, est fondée en 1760. Au siècle dernier, les Courtois s'allient aux Viçose, nobles montalbanais. Louis Courtois de Viçose, Consul de Belgique, déporté par les allemands, meurt à Neuengamme (1945). Les Courtois possèdent l'hôtel d'Espie, 3, rue Mage, et ont eu le château de Purpan (vendu en 1917).

Carré des Soeurs (Communautés des Dames religieuses de la rive droite de la Garonne)

Un enclos paisible, petit cimetière dans le grand. Religieuses de la Visitation, de la Compassion, Réparatrices, Franciscaines, Bénédictines, Dominicaines, Carmélites, Dames de Nevers, Clarisses... (chaque ordre ayant sa sépulture particulière, séparée des autres par une clôture).

Monument d'Armand Duportal (4-2) et sa tombe (2-6) - (1814-1887).

Fondateur du journal "l'Emancipation" (1848), déporté du 2 décembre 1851, Préfet de la Haute-Garonne le 4 septembre 1870, il dirige l'éphémère insurrection communaliste de mars 1871, est arrêté mais acquitté par la Cour d'Assises de Pau.

Salomon (1810-1850).

Sculpteur, auteur de la statue de Duranti (1845), dans la salle des Pas-Perdus du Palais de Justice. Une de ses figures orne sa tombe.

Paul Feuga (2-11).

L'un des maires de Toulouse de l'entre deux guerres. Très populaire.

Henri Rouzaud (2-11) - (1884-1918).

Historien d'art et homme d'action. Contribua en 1911, avec Rozès de Brousse, à la réorganisation et à l'orientation de la Société des "Toulousains de Toulouse" dont il devint l'un des vice-présidents.

Cécile Combettes (2-3) - (Caveau Barthélémy. plaque sur le côté droit) - (1832-1847).

Petite apprentie brocheuse de 15 ans, violente et assassinée ; crime qui passionna l'opinion pendant de longues années, et conduisit au bagne, où il mourut en 1850, un innocent : Louis Bonnafous, Frère Léotade, des Ecoles chrétiennes. Le véritable coupable : Jean-Joseph Aspe, Frère Ludolphe, également des Ecoles chrétiennes, finira aussi au bagne, mais pour un autre crime, commis en 1866, sans avoir consenti à se charger du premier forfait, pourtant avoué, vers 1848, au curé de Miglos, son village natal ; secret confié, par le prêtre mourant, à l'Evêque de Pamiers.

Abadie (2-1) : ingénieur.

Auteur du premier plan d'élévation des eaux de la Garonne, et de leur distribution par des fontaines publiques (1817), dont les premières réalisations furent le château-d'eau du Cours Dillon (1825) et la fontaine de la Trinité (1826). Buste par Falguière.

Labit (2-2) : Créateur du premier grand magasin de Toulouse : Maison Universelle (1900). Actuellement "Printafix".

Georges Labit, son fils (1862-1899), créateur du Musée qui porte son nom (1893). Arts d'Egypte, Orient, Extrême-Orient. Deuxième de France actuellement, pour cette spécialité, après le Musée Paul Guimet de Paris.

Jean Suau (2-2) - (1755-1841).

Peintre, professeur à l'Ecole des Arts. L'un des maîtres d'Ingres. Son portrait par lui-même figure aux Augustins. Toiles à la Daurade et à la Visitation, rue de la Dalbade. Dessins dans une collection particulière.

Forain (François Verdier) - (2-2) - (1900-1944)

Héroïque chef régional de la Résistance. Exécuté par les Allemands.

Monument de la Défense de Belfort, aux Artilleurs Mobiles de la Haute-Baronne,
qui ont contribué, par leur vaillance au cours du célèbre siège (novembre 1870 à février 1871), à maintenir Belfort à la France.

L'Occitanienne. Léontine de Villeneuve, Comtesse de Castelbajac (1-7) - (1803-1897).

Chateaubriand la rencontra aux eaux de Cauterets, en 1828 (il avait 60 ans, elle 25 !), s'éprit d'elle, mais Léontine de Castelbajac fut toujours un modèle de sagesse et de vertu. Une nouvelle (et dernière) entrevue à Toulouse, dix ans après (1838), bien que tout autant platonique, rendit encore "le courage de vivre" au grand homme. Et ce fut tout. Madame de Castelbajac garda cependant toujours le culte profond de Chateaubriand, qui emplit les "Mémoires" qu'elle a écrits.

Président Hocquart (1-7) .

Premier Président de la Cour d'Appel durant 28 ans (1815 à 1843).

Ponsin-Andarahi (1-9) - (1833-1885).

Sculpteur. Auteur du "Vanneur" de la Salle des Illustres, et des sculptures des frontons du Palais du Maréchal. Tombeau romantique, sommé d'une pleureuse, écrasée de douleur sous ses voiles, d'une grâce accomplie.

Général Barbot (1-7)

Né à Toulouse en 1770. Engagé volontaire en 1792. Siège à Toulon, 1793. Commande la division de Toulouse en 1798. Réprime l'insurrection royaliste de l'An VII (1799) au combat de Montréjeau. Combat aux Antilles à Saint-Domingue (1804). Combat à Eylau (1807). Chef d'Etat-Major de Soult en Espagne (1809). A la bataille de Toulouse du 10 avril 1814, défend le Moulin de Bourrassol. Citation élogieuse de Soult. Mort à Toulon en 1839.

Une caserne de Metz a porté son nom. Toulouse a une avenue du Général Barbot. Son nom est inscrit à l'Arc-de-Triomphe.

Très belle stèle, ornée d'un excellent bas-relief de Griffoul-Dorval, signé et daté (1841). Travail évoquant la Grèce antique.

Malaret (1-8). Joseph, Baron de Malaret (1770-1846).

Maire de Toulouse (1811 à 1814 et 1815, durant les Cents Jours). Pair de France (1839). Mainteneur des Jeux Floraux, administrateur et bienfaiteur de l'Hôtel-Dieu, arrière-grand-père des "Petites Filles Modèles", Camille et Madeleine de Malaret, par le mariage de son petit-fils, Paul, avec Nathalie de Ségur, fille de la Comtesse. Une tradition de famille veut que ce soit chez les Malaret, à Toulouse, que le Prince Louis Napoléon ait rencontré Eugénie, vivant alors dans notre ville avec sa mère.

Cabanis (1-8) - (1813 - 1847).

Maire de Toulouse de 1845 à 1847.

Louis Vestrepain (1-1).

Mort en 1865. Bottier, fils de bottier. Poète occitan (Los Espigos de la Lengo Moundino, 1860). Auteur également de paroles de chansons (Banniero Toulousaino).

Ancely (1-4).

Joillier toulousain. Possédait le domaine de Saint-Michel-du-Touch, recouvrant l'essentiel du site de l'ancienne petite ville romaine et médiévale, qu'il a fouillé avec soin. Le célèbre Professeur Garipuy (1880-1951), son gendre, repose aussi dans ce tombeau.

Marc LAFARGUE (1-4) - (1876-1927).

Poète, peintre, critique d'art, auteur d'études (Delacroix, Poussin, Lorrain, Corot). "Toulousain de Toulouse" qui défendit âprement dans l'Auta, le Pont-Neuf menacé.

Edmond Yarz (1-3) - (1845-1920).

Peintre paysagiste. Trois vues de Toulouse, à la Salle des Illustres.

Antonin Deloume (1-3) - (1836-1911).

Doyen de la Faculté de Droit, fut pour beaucoup dans la détermination d'Ozanne de léguer l'Hôtel d'Assézat aux Sociétés Savantes de Toulouse.

Ramel (1-3) - (1804-1864).

Bienfaiteur, qui légua son hôtel (14, rue des Arts, Maison Privat) aux Hospices.

Virebent (1-3)

Importante famille d'artistes toulousains :

Pascal Virebent (1745-1831).

Architecte de la Ville, Directeur de l'Ecole des Arts. Restauration de Saint-Jérôme et de Saint-Rxupère (1806). Auteur des places Wilson (ex-Lafayette) et du Capitole (1806 à 1823), etc.

Auguste Virebent, son fils, architecte et sculpteur, fondateur, avec ses frères, de l'atelier de céramique de Launaguet (1831), qui, pendant plus d'un siècle, fournit à tant de maisons de la ville leurs beaux ornements de terre cuite.

Gaston Virebent, céramiste, auteur de la belle céramique du portail de la Dalbade (1878) : Couronnement de la Vierge, d'après Fra Angelico.

Raymond, le dernier des Virebent (1874-1965), qui oeuvrait encore, à Launaguet, à 91 ans !

Amilhau (1-6 et 1-5).

Famille notable toulousaine, qui nous a donné, depuis la Révolution, six maires ou adjoints, sept conseillers généraux, deux députés, deux présidents de Cour d'Appel. Les plus notoires furent le Maire de Toulouse (1865 à 1867), le Président Amilhau, qui a donné son nom à une salle du Palais, et a écrit l'excellent ouvrage Nos Présidents, et le Premier Président de la Cour d'Appel de Pau, adjoint au Maire de Toulouse, et Député de Saint-Gaudens (1793-1860).

Institut Catholique (1-5)

Fondation des Evêques du Sud-Ouest (1877).

Jésuites (3-1).

Tascher de la Pagerie (3-2)

Famille de l'Impératrice Joséphine.

Hautpoul (1-14) Eugène.

Marquis d'Hautpoul (1821-1875), mort le 23 juin 1875 en sauvant des inondés à Saint-Cyprien.

../...

Joseph Rozès de Brousse (1-14) - (1876-1960).

Président des "Toulousains de Toulouse" pendant 50 ans (1910-1960). Amoureux passionné et défenseur acharné de Toulouse, poète occitan et français, Majoral du Félibrige, Mainteneur des Jeux Floraux, membre de la Société Archéologique du Midi.

et

François Gauzi (1862-1933)

Beau-frère de Rozès de Brousse, est inhumé dans le même tombeau. Auteur de Images et Boniments du Pays d'Oc et de souvenirs sur Toulouse-Lautrec ; peintre lui-même, il a donné au Musée des Augustins deux Toulouse-Lautrec : son portrait et La Première Communion.

Jean-Antoine Raynaud, architecte de la Ville,

et

Henri Bach architecte, constructeur de l'église du Jésus (1855), chapelle des Jésuites, attenante à leur école, Saint-Stanislas, rue Furgole, sur le sol de l'ancienne Sénéchaussée et également de la flèche du clocher de la Dalbade (1881) qui portait la hauteur du clocher à 83 mètres, ouvrage disparu dans l'écroulement de la tour, en 1926 (2-6).

Arzac

Maire de Toulouse, mort en 1846 (2-9).
Une rue et une place de Toulouse portent son nom.

De Firmy :

Jacquette Balsa de Firmy, fondatrice à Toulouse du Couvent du Refuge morte en 1852 (1-6)

Joseph Balsa de Firmy, bienfaiteur du refuge (1-3)

(L'Abbé Victor Balsa de Firmy, conseiller au Parlement de Toulouse, guillotiné à Paris, 1793).

Ernest Roschach,

Archiviste de Toulouse. Historien. Restaura, notamment, la Cour Henri IV du Capitole (état actuel). Une rue de Toulouse porte son nom (5-25).

Comté de Roquelaure, petit-fils de Madeleine de Riquet,

mort en 1828 (1-7).